



Avis aux organisations participantes

Le 12 juillet 2013

2013-024

LISTE TRIMESTRIELLE DES TITRES ADMISSIBLES À UNE EXIGENCE DE MARGE RÉDUITE POUR LES NÉGOCIATEURS INSCRITS

Veillez trouver ci-joint la liste trimestrielle des titres du plus récent trimestre pour lesquels les négociateurs inscrits sont admissibles à une exigence de marge réduite conformément à l'alinéa 12(f) de la Règle 100 de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (« OCRCVM »).

Toute demande de renseignements relative à l'application et à l'interprétation de l'alinéa 12(f) de la Règle 100 doit être adressée au Service de la politique réglementaire de l'OCRCVM, au 416 943-6908. Les négociateurs inscrits ayant des questions à ce sujet sont invités à communiquer avec Victor Ciampini au 416 947-4555.

À propos de Groupe TMX (TSX-X)

Les filiales principales du Groupe TMX exploitent des marchés au comptant et des marchés dérivés couvrant de multiples catégories d'actifs, dont les actions, les titres à revenu fixe et les produits énergétiques. La Bourse de Toronto, la Bourse de croissance TSX, TMX Select, le Groupe Alpha, La Caisse canadienne de dépôt de valeurs, la Bourse de Montréal, la Corporation canadienne de